

Résolution 854

approuvant la modification de la composition des départements

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 106, alinéa 1 et alinéa 2, de la Constitution de la République et
canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;
vu le renouvellement des membres du Conseil d'Etat ;
vu leur entrée en fonction le 1^{er} juin 2018,

approuve la modification de la composition des départements, selon la répartition suivante :

Département présidentiel (PRE)

Chargé des politiques publiques liées à la cohérence de l'action gouvernementale et à la gouvernance, aux relations extérieures et aux relations avec la Genève internationale, ainsi qu'à l'économie pour les parties le concernant, en particulier le développement et le soutien à cette dernière et l'exploitation des infrastructures économiques.

Département des finances et des ressources humaines (DF)

Chargé des politiques publiques liées aux finances et aux impôts, ainsi qu'aux prestations de moyens de l'Etat (ressources humaines et achats).

Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)

Chargé des politiques publiques liées à la formation.

Département de la sécurité (DS)

Chargé des politiques publiques liées à la sécurité et à la population.

Département du territoire (DT)

Chargé des politiques publiques liées à l'environnement et à l'énergie, ainsi qu'à l'aménagement et au logement.

Département des infrastructures (DI)

Chargé des politiques publiques liées à la mobilité et aux prestations de moyens de l'Etat (bâtiments et systèmes d'information).

Département de l'emploi et de la santé (DES)

Chargé des politiques publiques liées à la santé, à l'action en faveur des personnes âgées, à l'emploi, ainsi qu'à l'économie pour les parties le concernant, en particulier la régulation du commerce et la surveillance du marché du travail.

Département de la cohésion sociale (DCS)

Chargé des politiques publiques liées à l'action sociale, au soutien financier individuel aux personnes âgées, au handicap, ainsi qu'à la culture, au sport et aux loisirs.

Annexe : tableau des départements

ANNEXE

Département présidentiel (PRE)	
Chancellerie d'Etat + Service du protocole + Service communication et information + Archives d'Etat de Genève Direction générale de l'intérieur Direction générale de l'extérieur + Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation	de l'ancien PRE de l'ancien PRE de l'ancien PRE de l'ancien DSE
Département des finances et des ressources humaines (DF)	
Direction générale des finances de l'Etat Direction générale de l'administration fiscale cantonale Direction générale de l'office du personnel de l'Etat + Office cantonal de la statistique + Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques.	de l'ancien PRE de l'ancien PRE
Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)	
Service de médiation scolaire Service de l'enseignement privé Service de la recherche en éducation Service écoles-médias Service écoles et sport, art, citoyenneté Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse Direction générale de l'office médico-pédagogique Direction générale de l'enseignement obligatoire Direction générale de l'enseignement secondaire II Direction générale de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	

Département de la sécurité (DS)	
Corps de police Office cantonal de la détention Office cantonal de la population et des migrations Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires	
Département du territoire (DT)	
Office de l'urbanisme Office cantonal du logement et de la planification foncière Office cantonal de l'énergie Office du patrimoine et des sites Office du registre foncier Office des autorisations de construire + Direction générale de l'environnement + Direction générale de l'eau + Direction générale de l'agriculture et de la nature + Service cantonal du développement durable + Direction de l'information du territoire	de l'ancien DETA de l'ancien DETA de l'ancien DETA de l'ancien PRE de l'ancien DETA
Département des infrastructures (DI)	
Direction générale des transports Direction générale du génie civil Direction générale des véhicules + Office des bâtiments + Direction générale des systèmes d'information et du numérique	de l'ancien DF de l'ancien DSE
Département de l'emploi et de la santé (DES)	
Office cantonal de l'emploi Direction générale de la santé + Office des poursuites et des faillites + Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	de l'ancien DF de l'ancien DSE

Département de la cohésion sociale (DCS)

+ Direction générale de l'action sociale + Service des bourses et prêts d'études;	de l'ancien DEAS
+ Office cantonal de la culture et du sport	de l'ancien DIP
+ Bureau de l'intégration des étrangers	de l'ancien DSE